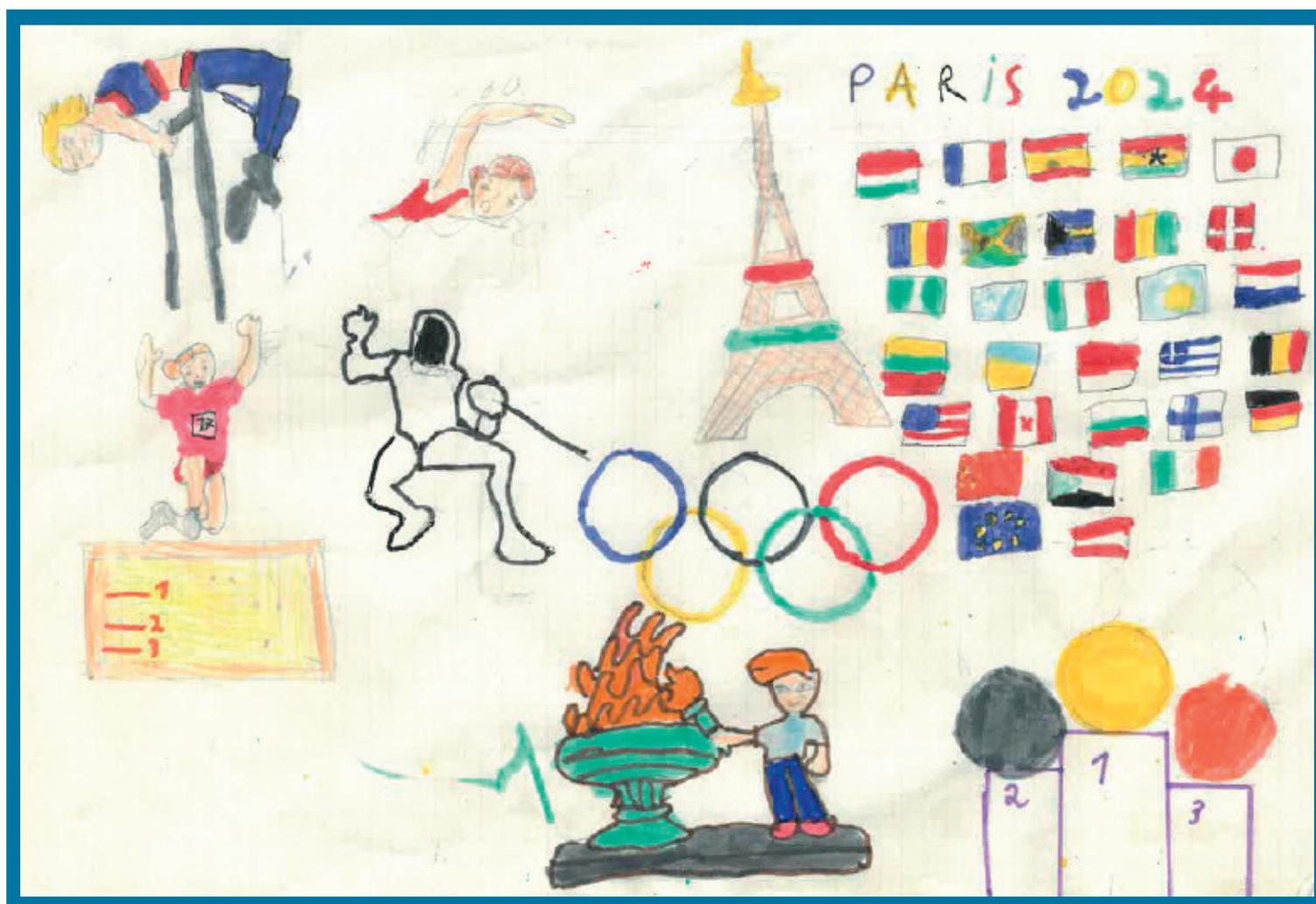


Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 120

Janvier 2024



Dessin réalisé par Yaël (CE2)
2e prix du concours de dessin organisé dans le temps
du périscolaire - Année 2023



 Panneau
Pocket





Edito		p.3
Mairie		p.4
Travaux		p.7
Urbanisme		p.8
Enfance & jeunesse		p.11
Bon à savoir		p.15
Focus		p.17
Culture & animation		p.17
CAMVS		p.24
Agenda		p.24

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact-mairie@boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

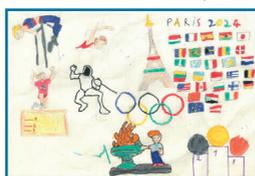
Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 17h00
Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00



Boissise 'MAG

Votre magazine d'informations municipales de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr n° 120
Janvier 2024



Dessin réalisé par Yael (CE2)
2e prix du concours de dessin organisé dans le temps
du périodique - Année 2023



Janvier 2024- n°120

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

**Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,**



En ce début d'année, permettez-moi de vous souhaiter au nom de tout le conseil municipal tous nos meilleurs vœux. Qu'ils soient de réussite personnelle et professionnelle, de santé pour tout votre entourage, et de bonheur à partager en famille et entre amis.

Après les trois dernières années où nous avons connu, coup sur coup, la crise sanitaire de la Covid, une augmentation importante du prix des énergies et des matières premières suite à la guerre en Ukraine et une crise inflationniste, nous pouvons nous interroger sur ce que nous réserve 2024. Mais, voyons le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide.

Pour notre commune, plusieurs projets importants verront le jour cette année suite, notamment, à la finalisation de la mise en place de financements :

- L'installation du champ photovoltaïque à la suite de l'obtention du permis de construire en décembre dernier après plus de cinq années de procédure,
- La réfection de plusieurs voiries avec l'aide du Département,
- L'acquisition de divers matériels électriques pour l'entretien de la commune ainsi que des pièges photographiques pour lutter contre les dépôts sauvages,
- La mise en place de la fibre pour les bâtiments communaux au même titre que l'ensemble du village,
- Le démarrage de l'aménagement du parc des fouilles sous le couvert de l'agglomération Melun Val de Seine dans le cadre du projet de territoire et de l'axe Seine,

Et d'autres que vous découvrirez au fil de l'année.

Nous verrons également le renforcement de notre Projet Educatif Territorial (PEDT) en lien avec les enseignants, le périscolaire, le Conseil des Aînés, les associations sans oublier notre dynamique Conseil Municipal des Enfants (CME).

Quant à nos associations, vous pourrez vous apercevoir qu'elles ne sont pas à court d'idées pour vous faire partager leur passion et contribuer à l'animation de notre village.

Bonne lecture à vous

Olivier DELMER
Maire de Boissise-la-Bertrand

Du nouveau dans le cimetière !



Dans un souci d'amélioration du cimetière communal, nous avons installé un panneau d'affichage à l'entrée de celui-ci. Vous pouvez y retrouver différentes informations : la liste des défunts, le plan et d'autres informations pratiques.

En ce moment, la municipalité procède à une campagne de recensement des concessions échues. Si vous êtes concernés par l'affichage d'une information devant votre concession, merci de contacter la Mairie de toute urgence.

Pour rappel, le règlement et les tarifs du cimetière sont consultables sur notre site internet (Mairie > règlements municipaux) ou à l'accueil de la mairie, sur simple demande. Il est demandé aux familles d'entretenir avec soin les concessions dans un souci de respect et de dignité des défunts.

Cérémonie du 11 novembre

Nombreux étaient les Boissisiens réunis devant le monument aux morts de la commune pour la commémoration du 105^e anniversaire de l'armistice signée en 1918 et rendre hommage à tous les soldats tombés pour la France en défendant la liberté : ceux de la première guerre mondiale, des guerres successives et de nos soldats actuellement engagés sur les opérations extérieures.

La cérémonie a été ponctuée par la lecture de quelques textes par le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil des Aînés.

Merci à tous les participants et à l'association des anciens combattants d'avoir offert aux Boissisiens le verre du souvenir.



Noël de nos aînés

Comme chaque année, la municipalité propose à nos aînés de 70 ans et plus de choisir entre un colis « Esprit Gourmet » ou un repas de Noël.

Le mercredi 13 décembre, la distribution des colis a permis un échange autour d'une petite collation avec les Boissisiens dans la salle du Conseil municipal.



Le samedi 16 décembre, une cinquantaine de nos séniors ont répondu présents pour déguster le succulent repas préparé par notre traiteur « Cusac ». Les centres de table et les sets, réalisés par les enfants de l'école Les Fontaines sur le temps du périscolaire, ont remporté un vif succès. Cette année, le thème retenu était les jeux olympiques 2024.

Un très bel après-midi dansant placé sous le signe de la joie et de la bonne humeur !

La municipalité remercie tous les participants qui par leur présence ont contribué à la pleine réussite de cet après-midi et au renforcement des liens entre Boissisiens.



Ces rendez-vous sont toujours de grands moments de convivialité et de partage !



Carnet de l'état civil

Le conseil municipal,

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Jacques Charles René MASSON décédé le 07 octobre 2023
- Mireille Yvonne Marcelle LETAVERNIER décédée le 05 janvier 2024

La publication d'informations relatives à l'Etat civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.



Cérémonie des vœux

Le 13 janvier 2024, nombreux étaient les boissisiens à se retrouver dans la salle de La Recellerie pour les traditionnels vœux de la municipalité. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

À l'issue des discours du maire Olivier Delmer et du Président de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine Franck Vernin, les membres du Conseil Municipal des Enfants ont eu l'occasion d'exposer leurs principaux projets avant de prononcer, à leur tour, leurs vœux et de chanter un extrait de la chanson sur l'amitié !



Zoom sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Il prévoit en particulier :

- l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population,
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles,
- les mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Vous souhaitez aider la commune dans sa mission de protection et de soutien à la population ?

Faites-vous connaître directement à l'accueil de la mairie ou par courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr

Nous recensons les moyens en ressources humaines et/ou matérielles utiles dont vous disposez, réquisitionnables en cas de crise avérée sur la commune.



Notre école s'est équipée d'un nouveau préau

Les réaménagements passés du restaurant scolaire avaient nécessité la suppression du préau au bénéfice de l'agrandissement de la cantine.

Depuis, en cas de météo capricieuse, les possibilités de s'abriter et de poursuivre les activités extérieures étaient limitées, il a donc été décidé de reconstruire une surface équivalente à celle qui avait été supprimée.

Afin de ne pas créer de gêne à l'activité de nos enfants nous avons opté pour deux structures modulaires avec chacune un seul pied support excentré le long du mur ce qui ne présente aucun obstacle à l'insouciance naturelle des enfants.

De plus, la rapidité de mise en œuvre de cette solution a très peu perturbé l'utilisation de la cour d'école, seulement deux jours fin octobre pour la réalisation des deux plots de fondation béton et une autre journée en décembre pour le montage des deux structures.

Le résultat semble convenir aux utilisateurs et l'intégration a été préservée par le choix de la couleur des couvertures en lien avec la toiture zinc qui jouxte.



SDESM Éclairage public :



Dans le cadre du programme de modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2023) de la rue Malka, chemin de Boissettes, rue des Vives Eaux, chemin des Pavillons, rue de l'Ecluse, rue des Parcelles, chemin aux Loups, rue des Platanes, Place Eugène gentil et quelques travaux complémentaires sur diverses rues, la commune a été lauréate au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert ».

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention « Fonds vert » permet d'accompagner notre commune afin

d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique. Il s'agit de 93 points lumineux remplacés par des technologies LED 2700K avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Montant des travaux : 67 784.86€ TTC

Financement :

Commune : 22 594.95€ TTC

Etat : 28 243.69€ TTC

SDESM : 16 946.21€ TTC



Le devenir de l'ancienne carrière, suite.....

Le projet de centrale photovoltaïque vient de franchir une étape décisive

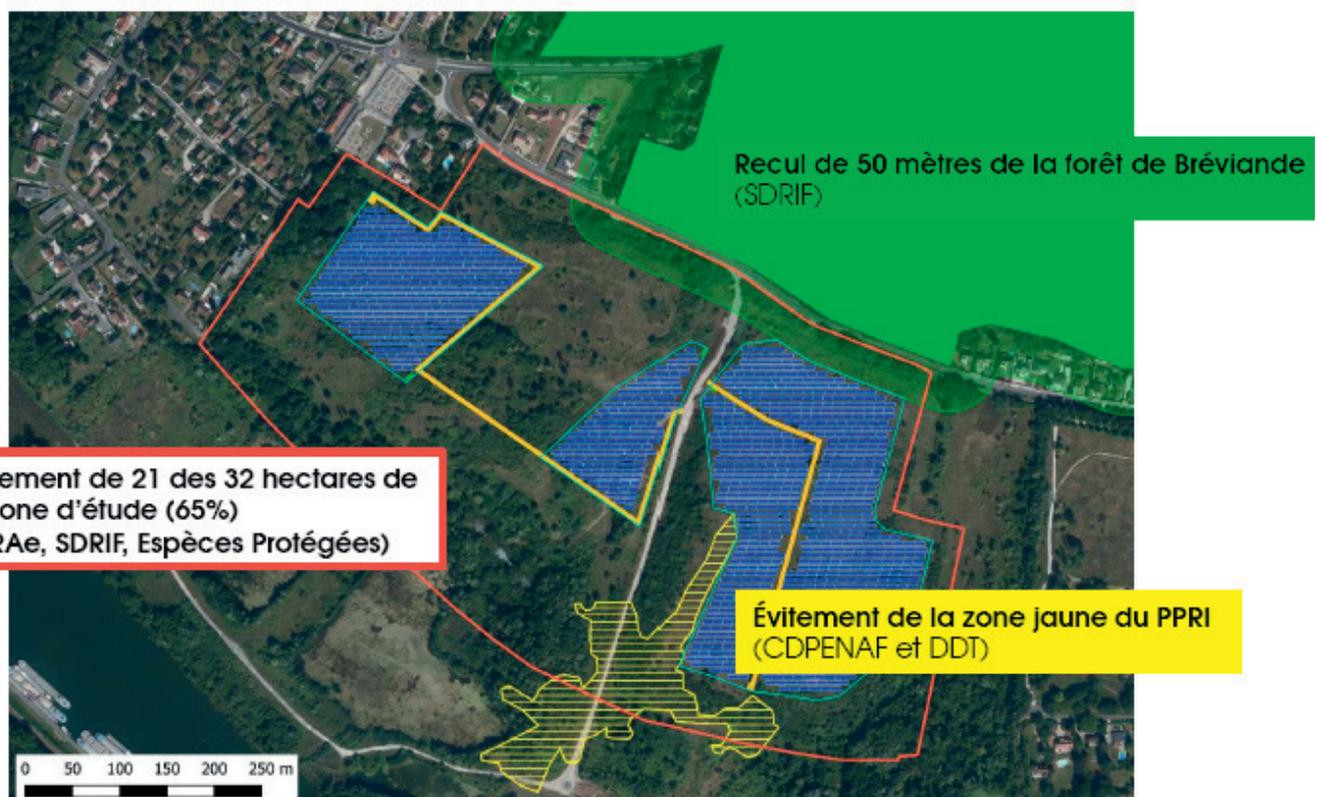
Nous rendons compte régulièrement dans notre journal de l'avancement (et des péripéties) de ce projet.

Nous avons évoqué dans les numéros 118 et 119 du Boissise'Mag l'impact des contraintes écologiques sur le projet et nous avons annoncé l'évocation des modifications architecturales, ainsi que des mesures environnementales et paysagères pour ce projet.

Les mesures architecturales :

L'emprise initiale du projet (32 hectares) a été réduite de 21 hectares, ce qui est considérable, ceci pour satisfaire aux différentes demandes de l'Autorité Environnementale (MRAe), au respect des contraintes exigées par le Schéma Directeur de l'Ile-de-France (SDRIF), et au respect des différentes zones de nidification des espèces protégées identifiées sur la zone.

Il a fallu aussi tenir compte de la zone jaune du PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) et respecter l'exigence du SDRIF qui demande un recul de 50 m vis à vis de la forêt de Bréviande (respect d'une lisière de 50 m par rapport aux espaces boisés classés de plus de 100 ha).



Les mesures environnementales :

Elles consistent principalement en la réduction de l'impact du projet en phase travaux : par la réduction des risques de pollution en phase travaux/le traitement des espèces exotiques envahissantes/la limitation des emprises des travaux et des zones d'accès et de circulation des engins de chantier (accès uniquement par le Nord, mise en place d'un plan de circulation)/la mise en défense et pose d'un filet de balisage (matérialisation des secteurs sensibles notamment mosaïque Nord-Ouest)/l'adaptation du planning des travaux de débroussaillage (période préférentielle de fin septembre à fin octobre)/la fauche tardive préventive à destination de la faune (fauche en plusieurs étapes permettant le report des espèces vers les zones non impactées)/la création de quatre hibernaculum */la plantation d'une haie semi-arbustive à vocation écologique et paysagère (plantations d'essences locales, renforcement des axes de déplacement pour les chiroptères et potentialités d'accueil pour l'avifaune).

*hibernaculum : refuge, gîte ou terrier permettant l'hibernation d'un animal isolé comme le ferait un ours ou une marmotte.

Mesures de réduction en phase exploitation :

Il y a lieu de prendre les plus grandes précautions dans la gestion des espaces ouverts à l'intérieur de l'emprise du projet, en pratiquant une fauche tardive en septembre/octobre.

Concernant les mesures paysagères

- Les photomontages montrent l'absence de vue de la centrale en dehors de la zone clôturée
- Les haies périphériques seront densifiées
- Des alignements d'arbres seront plantés.

L'enquête publique

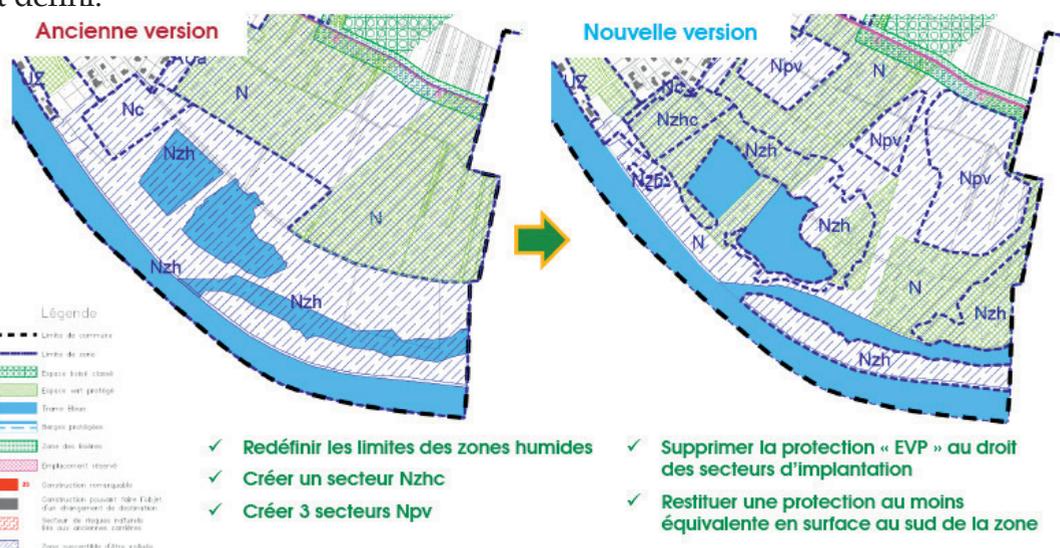
Elle s'est tenue du 20 septembre au 20 octobre 2023. L'expression du public pouvait se faire sur le registre d'enquête en format papier ouvert en mairie, ou sur registre dématérialisé accessible :

- A la mairie à partir d'un poste informatique dédié
- Sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne
- Par courrier électronique.

Le public a utilisé les deux médias, papier et dématérialisé. Une trentaine d'avis ont été recueillis, très majoritairement positifs, auxquels une réponse a été apportée par le commissaire enquêteur, qui a intégré ces avis dans sa synthèse finale ainsi que les analyses en réponse de notre commune et de notre maître d'ouvrage, le SDESM. La synthèse s'est révélée très positive à l'égard du projet. Ce rapport du commissaire enquêteur a ensuite été remis au Tribunal Administratif de Melun, qui a rendu un avis favorable.

Le Conseil municipal

Le Conseil municipal, dans sa séance du 21 novembre 2023, a délibéré favorablement sur cette mise en compatibilité du PLU à l'égard du projet de centrale solaire. Un nouveau zonage de la zone N des Fouilles est défini.



A l'issue de toutes les procédures administratives, cette version du PLU sera déposée sur le Géoportail de l'Urbanisme.

Conclusion de cette phase d'études : obtention du permis de construire

Au vu des avis des différentes autorités et compte tenu de l'approbation de la MEC PLU par le Conseil municipal, le Préfet a signé l'arrêté accordant le permis de construire (29 novembre 2023).

Ce permis de construire est assorti de nombreuses conditions :

Conditions imposées par :

- L'Agence Routière Départementale (accès RD 39 E)
- RTE (Réseau de Transport d'Electricité - gestionnaire du réseau électrique à Haute tension ; puisque ces lignes HT surplombent la zone des Fouilles)
- SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- Les différents critères environnementaux qui ont impacté le projet et qui doivent être agrégés dans un cahier des charges environnemental.

Remerciements

La commune se félicite d'avoir choisi le Syndicat des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) comme maître d'ouvrage de ce projet solaire ; grâce au choix éclairé des différents intervenants qu'il a mis en jeu, à sa persévérance dans les négociations avec l'Etat et par son implication financière dans les études, le « dossier administratif » a pu aboutir malgré les nombreuses embûches.

Suites opérationnelles du projet

La Commission de Régulation de l'Électricité (CRE)

Produire du courant électrique est probablement une bonne chose, encore faut-il qu'il existe un besoin. C'est le rôle de la CRE d'apprécier si dans le cours terme, la production d'énergie électrique de Boissise-la-Bertrand sera utile à la collectivité.

Il est vrai que la France a besoin d'augmenter ses capacités de production d'énergie électrique.

Pour que le projet photovoltaïque de Boissise-la-Bertrand soit viable, il faut que le prix de revient de l'énergie produite soit jugé acceptable par la CRE.

La réponse de la CRE devrait intervenir d'ici la fin de l'hiver (mars 2024).

Le raccordement au réseau électrique ENEDIS

Le projet prenant corps, celui-ci pourra être pris en compte par Enedis, qui définira les meilleures conditions techniques et géographiques du raccordement.

Investissement et Financement

Le plan d'investissement conçu à l'origine doit être confirmé par le choix final du projet. Des banques et autres investisseurs sont contactés pour résoudre l'équation financière.

Appels d'offres Entreprises

Au printemps 2024, deux appels d'offres seront lancés :

- Pour la fourniture des panneaux solaires
- Pour la construction de l'installation
- Pour les équipements électriques de « sortie » : onduleurs et transformateur.

Le chantier de travaux

Ce chantier doit respecter les contraintes environnementales liées au projet : il est souhaitable que les travaux se réalisent en septembre-octobre 2024 pour respecter les périodes de nidification.

Quoi de neuf à propos du PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document vivant ; il tient compte de l'évolution de la réglementation générale de l'urbanisme en France ainsi que des projets propres à la commune.

La page de garde du PLU indique les différentes versions qu'a connu ce document :

- « PLU approuvé le 10.03.2016 » : c'est la version d'origine.
- « Mise à jour le 26.10.2018 » : inclut de nouvelles contraintes liées à la traversée de la commune par l'oléoduc.
- « Mise à jour le 01/03/2019 » : intègre les contraintes environnementales liées à la prise d'eau de Seine.
- « Mise en compatibilité approuvée le 10/05/2022 » : intégration du projet d'antenne de téléphonie mobile.
- « Mise en compatibilité approuvée 29.11.2023 » : intégration du projet de centrale photo voltaïque.
- « Modification n°1 du PLU approuvée le » : modification en cours d'étude.

La prochaine évolution à venir traite donc de la « modification n°1 du PLU » qui concerne à la fois l'OAP du Loup, l'OAP du Bas-Boire, de nouveaux Espaces Verts Protégés (EVP) et un complément à l'inventaire des « maisons remarquables ».

La procédure de modification du PLU inclut plusieurs phases de concertation avec le public.

- Phase 1 (2022) : Une première concertation s'est déroulée en 2022, comportant une réunion publique et une expression du public sur registre.
- Phase 2 (à mener) : La Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe) ayant demandé qu'une évaluation environnementale soit réalisée, nous y travaillons avec notre bureau d'études. Pendant ce temps, les Boissisiens peuvent continuer à donner leur avis (courrier, mail, site internet...)
- Phase 3 (à venir) : au vu des résultats de l'évaluation environnementale, une 3^e phase de concertation se déroulera, qui comprendra une nouvelle enquête publique.

Ces phases de concertation, incluses dans le processus général, devraient permettre aboutir à la version finale du PLU (modification n°1).

Le CME et les enfants du p riscolaire en action !

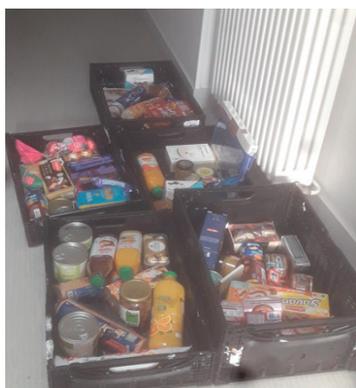
Grande premi re !

Le CME a voulu d corer la "butte" pour Halloween. Premi re r ussie malgr  la pluie !



Boum d'Halloween au p riscolaire !!

Camille, directrice, et son  quipe a organis  une "boum" pour Halloween. Les enfants  taient d guis s et le go ter  tait digne des grands chefs p tissiers ! Super apr s-midi tr s appr ci  par nos petits monstres.



Collecte alimentaire

Les enfants du CME ont voulu organiser une collecte alimentaire pour No l. Les cinq caisses   disposition   la mairie et   l' cole, ont  t  remplies et remises   l'association LAFAMISOL. Un grand merci   vous toutes et tous pour votre participation.

Noël et ses décorations

Le CME a transformé la butte en une forêt magique ! Moments de rires partagés. Merci à Christian, Patrick (CDA) et Yannick (services techniques) pour leur participation active.



Pulls "moches" de Noël au périscolaire

Camille, directrice, et son équipe avait demandé aux enfants de mettre avant les vacances, "LE pull moche" de Noël. Cela nous vaut cette belle photo colorée !!!!



EHPAD Les Bruyères et les enfants

Quelques enfants du CME et de l'école ont partagé avec les anciens des Bruyères un spectacle de danse des années 20. Petite chorégraphie avec les deux danseuses et gros gâteau ont fait de ce moment partagé un joli souvenir !



Repas de Noël à l'école

Le repas de Noël des enfants de l'école a eu lieu le 21 décembre. A cette occasion, un spectacle a été préparé par les enfants. Des représentants de l'éducation nationale, les enseignants, les membres du personnel, certains élus de Boissettes et Boissise ainsi que les bénévoles de l'étude, ont partagé ce moment convivial.



Concours de dessins

Un concours de dessin a été organisé par la mairie sur le temps du périscolaire. Les enfants ont pu jouer de leur imagination sur le thème des jeux olympiques. Treize dessins ont été ainsi réalisés. Le Conseil municipal, les employés communaux, le CME et le CDA ont voté. Le premier prix remporté par Milann Trognon (CE2) s'est vu édité en carte de vœux pour les Boissisiens. Le second Yaël Kwakye (CE2) est publié en page de couverture.



Sport famille plaisir revient en Février



Face au succès aux vacances d'automne, près de 98 enfants dont 25 de nos villages ont profité du centre de loisirs, nous avons décidé d'étendre la prestation de garderie sportive pour les vacances de février et d'avril.

Pour le plaisir des enfants et la tranquillité des parents, SPORT FAMILLE PLAISIR permet aux enfants du village et des alentours de découvrir et pratiquer, animations ludiques et sportives au sein de Boissise-la-Bertrand à des tarifs attractifs.

Rendez-vous sur le site <https://sport-famille-plaisir.fr/vat-spf/> pour inscrire vos bouts de chou.

Inscription à l'école maternelle

Votre enfant est né en 2021 et fera sa toute première rentrée scolaire en septembre 2024 dans notre école. Vous devez impérativement l'inscrire, en mairie, dès le mois de janvier avec les documents suivants :

- livret de famille.
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois) sur Boissise-La-Bertrand ou Boissettes.
- pièce d'identité des parents.

La mairie reste à votre disposition.



Association des parents d'élèves

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES ANNÉE 2023-2024

Association des Parents d'Elèves de Boissise-la-Bertrand/Boissettes (APEBB)

Florian Bonin



Enfant en GS

Aurélié Poulet



Enfant en GS

Nathalie Delaby



Enfant en CE2

Virginie Franceschini



Enfant en MS

Farida Hebri



Enfant en GS et CE1

Elodie Henriot



Enfant en PS

Louisiane Souili



Enfant en MS

Natacha Sidlarewicz



Enfant en GS

Gwendoline Viguié



Enfant en PS et CP

Virginie Garault



Enfant en CP et CM2

Merci pour votre confiance !

Nous serons mobilisés cette année encore pour vous représenter au sein de l'école et pour vous informer.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous faire remonter vos remarques et questions.

Vous pouvez nous contacter par mail :

apebb77350@gmail.com

Des bénévoles à l'école

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter la toute nouvelle équipe de bénévoles qui accompagne nos enfants dans l'aide aux devoirs les lundis et jeudis soirs. Lecture, calcul, histoire et géographie dans la patience et la bienveillance. Merci à Christine, Marc, Christian, Dominique et Patricia pour ce partage.



Le développement de la collecte des déchets alimentaires

Après une expérimentation concluante à Melun et dans les communes de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, le SMITOM-LOMBRIC va poursuivre l'extension de la collecte des déchets alimentaires à l'ensemble de son territoire.

De quoi s'agit-il ?

Les déchets alimentaires sont les déchets issus de la préparation de repas, les produits périmés, les épluchures fruits, légumes, viandes, poissons, fruits de mer, etc.

Comment cela se passe concrètement ?

Le tri à la source des biodéchets devient obligatoire soit par le compostage, soit par la mise en place de bornes de collecte dédiées. Cette dernière solution induit la fourniture d'un bio seau à placer dans sa cuisine, ainsi qu'un badge d'accès à la borne.

Quand ?

A compter du printemps 2024, le déploiement des abris-bacs pour déchets alimentaires se fera progressivement dans toutes les communes de l'agglomération. Concernant notre commune, leur arrivée est prévue pour avril 2025...

Un doute, une question : dechetsalimentaires@lombric.com ou 07 85 02 81 20



- 1** Dépliez le sac kraft avec le carton de renfort au fond. Placez le sac kraft dans votre bioseau.

Pas de sac plastique, même compostable



- 2** Déposez vos déchets alimentaires selon les consignes de tri au recto.



- 3** Munissez-vous de votre badge et transportez le sac kraft à l'aide du bioseau jusqu'à la borne* près de chez vous.



- 4** Badgez sur la borne et ouvrez la trappe afin de déposer le sac kraft avec vos déchets alimentaires dans la borne.



Jetez régulièrement vos sacs bien fermés, même s'ils ne sont pas remplis (maximum tous les 4 jours).

Rincez régulièrement votre bioseau à la main ou au lave-vaisselle !



* Rendez-vous sur <https://www.lombric.com/trier-mes-dechets/consignes-de-tri/les-dechets-alimentaires>

Vente et achat d'un véhicule d'occasion

Simplimmat.gouv est la nouvelle application officielle, gratuite et sécurisée de l'Etat pour simplifier les démarches administratives lors de l'achat ou la vente d'un véhicule d'occasion.

Elle est accessible à tous les particuliers résidant en France et disponible sur Google Play et Apple Store.

Plus besoin de formulaire papier. La cession administrative du véhicule et la demande de la nouvelle carte grise ne prennent qu'une dizaine de minutes et s'effectuent en même temps que la remise des clés du véhicule. Le transfert de responsabilité du véhicule est immédiat et l'acheteur peut demander sa nouvelle carte grise dans la foulée. Il la recevra 3 à 4 jours plus tard à son domicile.

Plus d'informations : <https://ants.gouv.fr/nos-missions/les-solutions-numeriques/simplimmat>



Un filigrane pour protéger vos pièces d'identité et limiter les usurpations d'identité



Pour éviter le détournement de vos documents par des personnes malintentionnées, le gouvernement vient de lancer le site web <https://filigrane.beta.gouv.fr> qui permet d'apposer un filigrane en trois clics. Le formulaire accepte les .png, .jpg et .pdf, applique le filigrane de votre choix et vous permet de télécharger le document en PDF.

Ce site constitue donc un moyen pratique et rapide de dissuader des escrocs de réutiliser vos documents personnels à des fins malhonnêtes.

Vente de charité Castel Nazareth

But humanitaire (aide aux orphelinats de Madagascar) et anti-gaspi (2^e vie aux articles).

Samedi, 16 mars 2024 de 10h à 18h au gymnase,

Rue des Vignes à Boissise-le-Roi

Vous trouverez, des articles Printemps et été à des prix très bas :

- Vêtements et chaussures (de bébés à adultes),
- Sac, sacs à main
- Pochettes
- Bijoux et accessoires
- Linge de maison
- Jouets, jeux, livres enfants
- Articles de puériculture et accessoires 1er âge
- Vaisselle
- Brocante etc...



Cette vente a lieu deux fois par an en intérieur. Parking gratuit. Bénéfice au profit d'enfants de Madagascar principalement mais aussi pour aider ponctuellement des familles. Documents et photos à consulter sur place si vous le désirez.

Radars pédagogiques, quelques statistiques !

Comme leur nom l'indique, les radars pédagogiques sont des systèmes radars remplissant une mission de sensibilisation auprès des conducteurs de véhicules motorisés. L'objectif principal est d'inciter les usagers à ajuster leur allure.

Afin de contribuer à améliorer la sécurité routière, les deux radars installés à Boissise-la-Bertrand mesurent la vitesse dans les deux sens de circulation.



Le constat !

Les résultats Rue de La Tour Maubourg (vitesse limitée à 30 km/h).

Vitesse	% (Sens arrivant)	% (Sens partant)
0 à 30km/h	19,97	28,44
31 à 50 km/h	77,68	70,43
51 à 70 km/h	2,32	1,11
71 à 90km/h	0,03	0,03

La vitesse moyenne des véhicules se situe à 35,53 km/h dans le sens arrivant et à 33,38 km/h dans le sens partant.

Le nombre de véhicules estimé par jour s'élève à 1935 dans le sens arrivant et à 824 dans le sens partant.

Les résultats Rue de la République (vitesse limitée à 50 km/h).

Vitesse	% (Sens arrivant)	% (Sens partant)
0 à 30km/h	0	0
31 à 50 km/h	85,12	75,97
51 à 70 km/h	14,67	23,58
71 à 90km/h	0,21	0,45

La vitesse moyenne des véhicules se situe à 44,37 km/h dans le sens arrivant et à 46,14 km/h dans le sens partant.

Le nombre de véhicules estimés par jour s'élève à 1573 dans le sens arrivant et à 1803 dans le sens partant.

Pour la sécurité de tous, soyons vigilants et adaptons notre vitesse !

Cyclo-cross au parc des Vives Eaux

Le dimanche 8 octobre, la commune a eu le plaisir de recevoir, une nouvelle fois pour l'ouverture de saison, le cyclo-cross UFOLEP organisé par le club M.C.O. (Melun Cyclisme Organisation).

Comme chaque année cette rencontre attire de nombreux participants venus de toute la région Parisienne (licenciés de la Fédération).



Le cyclo-cross est une discipline à part entière et le matériel a bien évolué (pédales automatiques, vélos très légers). Le circuit est bien préparé par les organisateurs, avec des obstacles artificiels, contraignant les participants à poser pied à terre et à sauter en pratiquant le "saut de lapin".

Une journée ensoleillée pour le plaisir des organisateurs et participants. Une attraction pour tous les Boissisiens qui peuvent admirer le talent des cyclistes.

A l'issue de la compétition, la traditionnelle remise de coupes a eu lieu en présence des élus du village.

Rendez-vous en octobre 2024 !



Un nouveau défilé de mode à Boissise-la-Bertrand

Après le défilé Printemps-Eté, Murielle Merlin et ses conseillères de mode ont eu le plaisir d'inviter les boissisiens au défilé de mode Automne-Hiver ELORA le mercredi 18 octobre à 19h30 à la salle La Recellerie.

Elora est une société française engagée et soucieuse de l'environnement qui utilise des matières éco-responsables.

Des femmes et des hommes ont défilé dans toutes les morphologies du 32 au 52.

Une ambiance très chaleureuse et un public conquis !

Vous désirez acheter un modèle, Murielle reçoit sur rendez-vous au 5 rue au Loup à Boissise-la-Bertrand.

Vous souhaitez rejoindre l'univers Elora, Murielle recrute des conseillères de mode en complément de revenus ou pour une reconversion professionnelle.

Contact : Tél. : 06 21 71 09 57.

Mail : merlinmumu@gmail.com

Sa boutique en ligne : www.elora.com/murielle-merlin



Comité des fêtes

Soirée Halloween

Le 31 octobre nous avons proposé pour la première fois une fête d'Halloween qui a rencontré un grand succès avec plus de cent personnes présentes. Le concours de déguisement a permis aux parents et enfants de présenter de beaux costumes. Merci à Maria Casela et trois autres danseuses pour leur prestation appréciée des spectateurs.



Soirée d'initiation à l'œnologie



Le 18 novembre dernier, le comité des fêtes a proposé une soirée de dégustation de vin pour s'initier à l'œnologie.

L'animation était assurée par M. et Mme Hunout qui ont permis aux convives de découvrir les arômes, couleurs et saveurs des vins dégustés.

Après une présentation visuelle des techniques de dégustation, les convives ont dégusté trois vins différents, puis ont mangé une belle assiette de charcuterie et fromage accompagnée de ces mêmes vins afin de mettre en pratique ces nouvelles connaissances.

Le Noël des enfants du 10 décembre 2023

Cette année, le comité des fêtes a proposé aux petits Boissisiens un spectacle de magie qui a enchanté autant les petits que les grands.

La magicienne nous a éblouis avec de nombreuses illusions. Cartes, balles et foulards : tout y était. Plusieurs enfants ont montré leurs talents sur scène et ont ravi le public.

Le père Noël nous a rendu visite pour remettre aux enfants des cadeaux et des gourmandises.

Puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter de Noël.

Merci aux bénévoles du comité pour cette belle journée.



AGENDA 2024 COMITÉ DES FÊTES DE BOISSISE LA BERTRAND

27 janv. 2024
14h30
Assemblée
Générale

16 mars 2024
JEUX DE
SOCIÉTÉ

27 avril 2024
SOIRÉE
DANSANTE

26 mai 2024
BROCANTE



8 juin 2024
10H00
MARCHE
DYNAMIQUE AU
SON DU KA
(PERCUSSIONS)

21 sept. 2024
THÉÂTRE



5 oct. 2024
LOTO



31 oct. 2024
HALLOWEEN



16 nov. 2024
SOIRÉE
DANSANTE
(80-90)



8 déc. 2024
NOËL DES
ENFANTS



Sports-Loisirs

Assemblée générale du 28 novembre 2023



Pour l'assemblée générale de L'association Sports-Loisirs de Boissise-la-Bertrand, la Présidente : Brigitte Michallet a convié le mardi 28 novembre à 20h à la Recellerie tous ses adhérents, venus nombreux y participer.

Après avoir salué Monsieur le Maire : Olivier Delmer, les adjoints ainsi que les adhérents, bien sûr, dont certains incondtionnels depuis 30 ans...! La présidente a redéfini les statuts de Sports-Loisirs puis a procédé à la présentation du rapport moral de l'association et

Isabelle Caminade celle du rapport financier. Ces deux bilans qui se réfèrent à l'année 2022-2023 ont été soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité.

Sports-Loisirs peut en effet être fière de son résultat positif puisqu'elle compte 92 membres dont 8 messieurs et quelques nouveaux adhérents. L'ambiance amicale régnant dans les 4 cours hebdomadaires toujours bien remplis, le professionnalisme et l'écoute de nos animatrices, sans omettre des manifestations sympathiques et régulières, ne peuvent que contribuer à la réussite de cette association, fédératrice de vie et de bonne humeur dans notre commune.

Rappelons si besoin que les séances se déroulent le lundi à 18h30, le mardi à 18h45, le mercredi à 10h30 et le jeudi à 20h. Chacune dure une heure et propose un large éventail d'activités selon les jours : stretching, cardio, fitness, pilates, zumba et relaxation.

Une nouveauté pour tous les Boissisiens intéressés y compris pour des personnes extérieures à l'association !

Valérie ouvre un cours de Pilates expérimental à partir du mois de janvier, une séance d'essai gratuite vous a été proposée le jeudi 7 décembre de 17h30 à 18h30. Ce cours s'adresse à des débutants et intermédiaires. La cotisation est de 80€ pour les Boissisiens et de 90€ pour les extérieurs.

N'hésitez pas à vous faire connaître, Brigitte Michallet a une notice explicative sur les bienfaits du Pilates.

Sous la conduite de Clarisse, nous proposons le samedi à partir du mois de mars 10 séances de marche nordique : chacune dure 2h. L'horaire retenu est de 10h à 12h. La cotisation est de 100€.

N'hésitez pas à vous inscrire à l'une de ces activités ou aux deux si elles vous font envie. Il faudra juste s'acquitter de la licence EPGV.

La présidente a ensuite remercié chaleureusement le Conseil municipal pour son soutien efficace puis a présenté son bureau dont les membres bénévoles s'impliquent régulièrement à ses côtés.

De nouveaux bénévoles intègrent le bureau : Isabelle Brugel, Laurence Thibaut et Annie Mallerand. Saluons leur arrivée et leur engagement.

A l'issue de cette rencontre, un buffet campagnard très convivial a été offert par l'association, ce moment de partage a permis à tous les participants de bavarder joyeusement et de mieux faire connaissance avec les nouveaux membres très satisfaits de leurs cours.

Merci à nos adhérents pour leur présence, leur confiance une fois de plus renouvelée, merci surtout à notre présidente et à son bureau qui ont à cœur de pérenniser le succès de cette association.

Longue vie à Sports-Loisirs et belle année sportive 2023-2024 à tous nos adhérents !

Créa'Kids

Nos jeunes créateurs ont fabriqué de belles décorations en cette fin d'année : en octobre, le thème d'Halloween a permis la réalisation de quelques suspensions : araignées, sorcières et chauves-souris étaient au rendez-vous. En novembre le traditionnel calendrier de l'avent a permis aux enfants de remplir des pochettes de jolies décorations de Noël. En Décembre, les enfants ont créé un tableau lumineux aux motifs de Noël.

Toute l'équipe de Créa'Kids vous souhaite une belle année de créations, de partage et de bonne humeur !



Balade familiale organisée par le CDA

C'est par un dimanche ensoleillé ce 19 novembre que les Boissisiens petits et grands ont parcouru le circuit « balade familiale » balisé par un logo blanc d'un adulte avec un enfant.

Des panneaux didactiques jalonnent ce circuit d'environ 4 km, sur la place de la mairie : l'histoire de notre commune, et une carte des sentiers, au niveau de la nouvelle passerelle la vie de la Seine vous est contée ainsi que celle des différents barrages. Les derniers qui se situent au monument aux morts vous relatent les faits importants de la première guerre mondiale. N'oubliez pas un petit coucou à nos vaches boissisiennes et d'admirer les points de vue sur la Seine et ses berges. Retrouvez le descriptif et le plan de cette balade à l'accueil de la mairie ou sur le site web <https://boissise-la-bertrand.fr/fr/conseil-des-aines>



Concert de Gospel à la Recellerie

Résidence Les Bruyères

La Chorale « Cœur gospel » du Mée-sur-Seine a souhaité soutenir la résidence dans le cadre d'un projet de financement de vacances pour les habitants de la Résidence Les Bruyères Association, Lucie et Edgar Faure située à Boissise-la-Bertrand en 2024. C'est tout naturellement que nous avons organisé le 29 décembre dernier un concert à la salle la Recellerie de Boissise-la-Bertrand. Ce fut un concert de Cœur gospel digne de ce nom avec une entrée au tarif libre accompagné d'un verre de vin chaud. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à ce moment chaleureux et rythmé en cette fin d'année 2023. Nous remercions grandement la Chorale et la mairie pour leur participation à ce projet collaboratif. Nous avons récolté un peu plus de 250 € afin de soutenir le premier projet de vacances de l'établissement.



Concours de photos



A vos Appareils !



Le concours de photos est de retour à
BOISSISE-LA-BERTRAND sur le thème :

« Ombres et lumières de notre village »

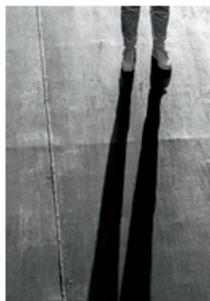
Soyons nombreux pour participer à cet événement
ouvert à tous les Boissisiens.

Retrouvons-nous les 8, 9 et 10 juin 2024
à la Recellerie pour l'exposition.

Concours ouvert du 1^{er} mars au 15 mai 2024

Règlement et Bulletin d'inscription disponibles
prochainement en Mairie et sur son site.

Soyez créatifs et surprenants !



Un nouveau président pour la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Franck Vernin, maire du Mée-sur-Seine a été élu, le 18 octobre 2023, président de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine.

Il succède à Louis Vogel, élu sénateur de Seine-et-Marne. Celui-ci a quitté ses fonctions à la ville de Melun et à l'Agglomération pour raison de non-cumul des mandats.

Franck Vernin est également président du Smitom-Lombric.



Evénements à venir ...



Mars 2024

- **Le samedi 16 mars 2024**
Soirée jeux de société,
à partir de 20h00, salle de la Recellerie
- **Le mercredi 20 mars 2024**
Défilé de mode Printemps/Eté
à 19h30, salle de la Recellerie
- **Le dimanche 24 mars 2024**
Nettoyage des bois
RDV à 9h00, devant la salle de la Recellerie

Avril 2024

- **Le lundi 1er avril 2024**
Chasse aux œufs
à 11h00, Parc des Vives Eaux
- **Le samedi 27 avril 2024**
Soirée dansante
à 20h00, salle de la Recellerie



Mai 2024

- **Le mercredi 1^{er} mai 2024**
Accueil des nouveaux habitants et des diplômés,
à 11h00, à la mairie
- **Le dimanche 26 mai 2024**
Brocante

Juin 2024

- **Le samedi 2 juin 2024**
Les olympiades
à 9h00, parc des Vives Eaux
- **Le samedi 8 juin 2024**
Marche dynamique
RDV à 10h00, devant la salle de la Recellerie
- **Les 8, 9 et 10 juin 2024**
Exposition concours photos
de 8h00 à 18h00, salle de la Recellerie
- **Le dimanche 9 juin 2024**
Elections européennes
de 8h00 à 18h00, salle Restaurant scolaire

Les Olympiades

